

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Médecine et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05882

Société : Ram

55338

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : FATHANE Mohamed

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 06.56.99.12.39

Total des frais engagés :

970,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 19/01/2020

Nom et prénom du malade : FATHANE

Lien de parenté : **Lui-même**

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

Fathane

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18				
31			159	
2010				DR. Fouad Ounipratik Diabet Medecin du Sport et de la Santé Bab 2 Elz 25000 Bassoul 51 Assi - Giza - Tel. 022 73 31 74

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie RIAD AL QODS 310 Bis, Cr. Zenata 4 Al Qods - Casablanca 05 22 73 21 91	18/01/2022	50.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABO FAR Dr. BENNANI Mounssine 34, Rue 3 Amal, Bld Hassan II Casablanca Tél.: 05 22 75 62 85 / fax: 05 22 75 53 85	20/11/2002	LABO FAR Dr. BENNANI Mounssine 34, Rue 3 Amal, Bld Hassan II Casablanca Tél.: 05 22 75 62 85 / fax: 05 22 75 53 85	3600

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

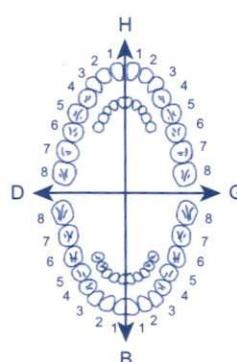
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Fouad RAÏS

Omnipraticien

الدكتور فؤاد رايس

الطب العام

Diplômé de Diabétologie

Diplômé de Diététique

Nutrition

Cholestérol - Obésité

Médecine du sport - Mésothérapie

دبلوم جامعي لداء السكري
دبلوم جامعي في علوم التغذية
الحمية

الكوليسترول - السمنة

الطب الرياضي - مزوترابي

Casablanca, le 18.01.2013
الدار البيضاء، في :



50,60

Princ - Δ At
50,60 3 * 15 ✓

Pharmacie RIAD AL QODS
310 Bis, Cr. Zenata 4
Hay Al Qods - Casablanca
Tél : 05 22 73 21 91

Dr. Fouad RAIS
Omnipraticien
Diabétologie - Nutrition
Médecine du Sport - Mésothérapie
Amal 2 Bd. Ahmed Ben Bassou N°41
Boulevarde Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél.: 022 73 31 74

أمل 2، شارع أحمد بن باسو رقم 41 - سيدى البرنوصي - الدار البيضاء - الهاتف : (0) 522 733 174

Amal 2, Bd. Ahmed Ben Bassou N°41 - Sidi Bernoussi - Casablanca - Tél.: (0) 522 733 174 - E-mail : docrais@live.fr

BILAN BIOLOGIQUE

FATHYAN

Y. HAYASHI 18-01-02

INFLAMMATION

- CRP
 - VS 1^{ère} heure et 2^{ème} heure

IONOGRAMME

- Potassium, Sodium, Chloré
 - Réserve alcaline
 - Protides totaux

BILAN LIPIDIQUE

- Triglycérides
 - Cholestérol total
 - Cholestérol HDL
 - Cholestérol LDL

BILAN HEPATIQUE

- SGOT (ASAT), SGPT (ALAT)
 - Gamma GT
 - Phosphatases alcalines

BILAN URINAIRE

- Protéinurie des 24 heures
 - ECBU
 - Ionogramme urinaire

BILAN GLYCEMIQUE

- Glycémie à jeun
 - Glycémie post prandiale
 - HbA1c

DIVERS

- Myoglobine
 - Troponine
 - Electrophorèse des protéines

HEMOGRAMME =

TIERS CHIQUETTE (NUMERATION - FORMULE - SANGUINE)

- Globules rouges - Hémoglobine
Hématocrite - Globules blancs..
 - Plaquettes

BILAN DE LA FONCTION THYBOÏDIENNE

- T3 T4 TSH

BILAN DE LA COAGULATION

- Taux de prothrombine
 - INR
 - TCA malade/TCA témoin
 - Fibrinogène

BILAN DE LA FONCTION BÉNÉALE

- Crétatine
 - Urée plasmatique

EXPLORATION DE LA PROSTATE

- PSA

ENZYMES MUSCULAIRES

- LDH
 - CPK
 - CPK-mb

Laboratoire d'Analyses Médicale
LABOFAB
DR. BENNAM MOUNSINE Casablanca

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOFAR

BIOCHIMIE - HÉMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE -
BACTÉRIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Tél. : 05 22 75 62 85 - Fax : 05 22 75 62 86

Sans rendez-vous du Lundi au Vendredi : 08h00 - 17h00
et Samedi : 8h00 - 13h00

Dr BENNANI Mohammed Mouhssine
labofarbennani@gmail.com



Prélèvement du : 20-01-2020
Code Patient 20011056
Edition : 20-01-2020

Mr FATHANE Mhamed

Né(e) le : 24-09-1959 (60 ans - M)

Référence : 20011056

Médecin : Dr RAIS FOUAD

Prélèvement du : 20-01-2020

BIOCHIMIE SANGUINE

Acide Urique (ARCHITECT Ci 4100)	44 mg/L 0.26 mmol/L	(35-70) (0.21-0.42)
Urée (ARCHITECT Ci 4100)	0.24 g/L 4.00 mmol/L	(0.10-0.50) (1.67-8.33)
Créatinine (ARCHITECT Ci 4100)	9.5 mg/L 83.6 µmol/L	(<13.0) (<114.4)
Glycémie à jeun (ARCHITECT Ci 4100)	2.85 g/L 15.82 mmol/L	(0.70-1.10) (3.89-6.11)

Consensus :

- Taux normal : de 0,60 à 1,10 g/L
- Diminution de la tolérance au glucose : de 1,10 à 1,26 g/L
- Sujet diabétique : > à 1,26 (sur deux prélèvements distincts)

Hémoglobine glyquée (HbA1c) 11.10 %
(Biorad D 10)

Valeurs de référence :

Sujet normoglycémique : 4,00 à 6,00 % de l'hémoglobine totale.
Sujet diabétique équilibré type 2 : objectif ciblé autour de 6,50 %.
Sujet diabétique équilibré type 1 : objectif ciblé autour de 7 %
Diabète mal équilibré : taux supérieur à 8,50 %.

Cholestérol total (ARCHITECT Ci 4100)	1.77 g/l 4.58 mmol/L	(<2.00) (<5.17)
---	-------------------------	--------------------

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES LABOFAR

BIOCHIMIE - HÉMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE -
BACTÉRIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Tél. : 05 22 75 62 85 - Fax : 05 22 75 62 86

Sans rendez-vous du Lundi au Vendredi : 08h00 - 17h00
et Samedi : 8h00 - 13h00

Dr BENNANI Mohammed Mouhssine
labofarbenhani@gmail.com

Référence : 20011056

Mr FATHANE Mhamed

Triglycérides 1.19 g/L (0.35-1.50)
(ARCHITECT Ci 4100) 1.36 mmol/L (0.40-1.71)

HDL-Cholestérol 0.36 g/L (>0.50)
(Architect Ci4100) 0.93 mmol/L (>1.29)

LDL-Cholestérol 1.17 g/L (<1.60)
(Calculé selon la formule de Friedwald) 3.03 mmol/L (<4.14)

MARQUEURS TUMORAUX

PSA Total 0.60 ng/mL (<4.00)
(ARCHITECT Ci 4100)

Demande validée biologiquement par : Dr. M.BENNANI

Laboratoire d'Analyses Médicales
LABOFAR
Dr. BENNANI Mouhssine
34, Rue 3 Amal 3 - Sidi Bernoussi Casablanca
Tél.: 05 22 75 62 85 / Fax : 05 22 75 62 86